



Litige assurancesaucun moyen de contacter l assureur ne repons pa

Par **lambert**, le **15/01/2010** à **07:39**

Bonjour,
apres un sinistre (incendie en juillet l assurances ne donne plus signes
plus de nouvelles
dernierement on m a repondu qu il y avait une anomalie dans le contrat que je n ai plus
puisque il a brule dans l incendie
y a t il un recours quelquonque
que faut il faire je vous remercie de me donner un conseil